

Avis de constitution

SOCIETE « MOSAÏC AFRICA ENTERTAINMENT SUARL » en abrégé « MOSAÏC »

Siège Abidjan - Cocody, II Plateaux, 7ème Tranche,
derrière PUISSANCE 6, Rue L147 îlot 228 2713., Lot 55,
Ilot 228 2713

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/205, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOSAÏC AFRICA ENTERTAINMENT SUARL » en abrégé « MOSAÏC »

Objet : Culture-
Musique-
Evènementiel-
Divertissement-
Art du spectacle vivant-
Production TV & Multimédias-
Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Cocody, II Plateaux, 7ème Tranche,

derrière PUISSANCE 6, Rue L147 îlot 228 2713., Lot 55,
Ilot 228 2713

Dirigeant(s) Mme TANO EPOUSE NONLI ADJO ROSINE
ANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03483 du 28/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19916/GTCA/RC/2025 du 28/03/2025

